



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Envoyé en préfecture le 24/09/2026

Reçu en préfecture le 25/09/2026

Publié le 28/09/2026

ID : 087-218717809-20260923-2026051-DE

2026-051

L'an **DEUX MILLE VINGT SIX**

Le 23 septembre 2026

le Conseil Municipal de la Commune de **SAINT-PRIEST-TAURION**, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la mairie, sous la présidence de Madame Béatrice LE GUEN, maire.

Date de la convocation du Conseil Municipal : 17 septembre 2026

PRÉSENTS : Mme LE GUEN, Maire ; Mme BESSE, Mme FOUCAUD, M. CHEVALIER, Mme CHAPUT, M. PREUILH, Adjoints ; Mme PAGLIONE-BISMUTH, Mme LAURENT, M. LACOUR, M. LACOUCHIE M. POUMEROULY, Mme DA SILVA, M. DUJARDIN, M. BERTOLLE, Mme LACOMBE, M. DARNÉ, Mme MAY, M. COIFFARD

ABSENTS : M. FOURNIER, M. BERGERON, Mme ANDRAUD, Mme BRUNET-CARPE, M. ANDRIEUX

Pouvoirs : M. FOURNIER donne pouvoir à Mme FOUCAUD, M. BERGERON donne pouvoir à Mme DA SILVA, Mme ANDRAUD donne pouvoir à Mme LE GUEN, Mme BRUNET-CARPE donne pouvoir à Mme BESSE, M. ANDRIEUX donne pouvoir à Mme MAY

Monsieur DARNÉ Louis a été élu secrétaire de séance.

ACTIVITES PERISCOLAIRES 2026-2027 ATELIER DANSE THEATRE PARTICIPATION FINANCIERE DES PARENTS

Madame le Maire informe l'assemblée qu'un atelier danse théâtre est proposé aux enfants. L'animation est dispensée par Monsieur David DEBERNARDI les mardis. Le tarif horaire est de 50,00 € par heure.

Madame le Maire rappelle que la participation des parents pour l'année scolaire 2025/2026 était de :

- 13 € par mois et par enfant, pour une activité de 1 heure

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité,

- DÉCIDE de fixer la participation financière des parents pour l'année scolaire 2026/2027 à :

- 14 € par mois et par enfant pour une activité de 1 heure par semaine

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus.
Au registre sont les signatures.

Pour Copie conforme
Le Maire,

Béatrice LE GUEN

ip

Béatrice LE GUEN
Madame le Maire
24 sept. 2026